



Département de l'Agriculture,
l'Environnement et des Ressources en Eau
Politique Agricole Régionale (ECOWAP)



Unité - Progrès - Justice



NEPAD

Programme Détaillé de
Développement de l'Agriculture
Africaine (PDDAA)

BURKINA FASO

Financement à long-terme du secteur agricole pour une croissance soutenue, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire

Le niveau de financement exigé pour atteindre les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté tels que discuté dans la Brochure 2 (*Croissance agricole, réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire : Performance récente et perspectives*) est calculé sur la base

des relations entre le taux de croissance du PIB agricole et le taux de pauvreté d'une part, et entre le niveau de financement du secteur agricole et le taux de croissance du PIB agricole d'autre part. Ces estimations tiennent également compte du niveau de financement du secteur non-agricole ainsi que du PIB non-agricole. Les tendances historiques indiquent un taux moyen de croissance agricole de 5,0% entre 1997 et 2006 alors que le taux de pauvreté est passé

de 56,2% en 1990 à 45,3% en 2006. Quant à la relation entre les dépenses agricoles et la croissance agricole, une augmentation de 1% des dépenses agricoles augmentera le taux de croissance du secteur de 0,24%; ce qui est inférieur à la valeur moyenne de 0,37% sur l'ensemble de l'Afrique. Les projections à long-terme sont réalisées en utilisant l'élasticité estimée pour le Benin ainsi que la valeur moyenne pour l'ensemble de l'Afrique.

BESOINS FINANCIERS A LONG-TERME POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA SDR, DE L'ECOWAP/PDDAA ET DE L'OMD I

Les Tableaux 1 and 2 présentent les résultats des projections de besoins de financement à long-terme pour le secteur agricole. Comme indiqué ci-dessus, l'élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles est plutôt faible comparée à la moyenne africaine. Les résultats se concentrent ainsi sur deux scénarios : un premier qui est basée sur une relation faible entre les dépenses agricoles et la croissance agricole (un scénario élasticité-faible) et un deuxième en supposant une élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses publiques pareille à la valeur moyenne pour les pays Africains (un scénario élasticité-elevée).

Une croissance agricole de 6% telle que préconisée par l'ECOWAP/PDDAA exige un taux de croissance des dépenses agricoles de 9,1 ou 4,9% par an, selon le niveau d'élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles. Ce premier taux sous l'élasticité actuelle est beaucoup plus élevé que la tendance actuelle qui se situe à 4,4% en moyenne entre 2000 et 2006 (Tableau 1). Pour atteindre l'OMDI en 2015, les taux de croissance des dépenses exigé sont encore plus

élevés – 11,6% pour l'élasticité faible et 6,3% pour l'élasticité élevée. La réalisation de l'objectif de la Stratégie de Développement Rural (SDR) de réduire la pauvreté de 46,4 à 30% en 2015, telle que discutée dans la Brochure 2, exige les taux de croissance annuel des dépenses agricoles un peu plus faibles, 8,4 et 4,6%, selon respectivement, les scénarios élasticité faible et élasticité élevée (Tableau 2).

Les taux de croissance de dépenses agricoles exigés pour financer les objectifs de réduire la pauvreté de 46,4 à 30% en 2015 (SDR), de réaliser une croissance agricole moyenne de 6% (ECOWAP/PDDAA) et de réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015 (OMDI) peuvent paraître quelque peu élevés, en particulier celui exigé pour atteindre l'OMDI en 2015. Cela dit, la période couverte par les projections est relativement courte. En outre, les taux projetés paraissent plus raisonnables si l'on considère l'augmentation des dépenses globales qu'ils impliquent. En effet, si l'on suppose que le ratio des dépenses non-agricoles par rapport au PIB non-agricole reste invariable, l'augmentation des dépenses totales est projetée à 5,4%, 5,5%, 6,2% et 5,5% pour l'élasticité faible de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles, respectivement, pour la SDR, l'ECOWAP/PDDAA, l'OMDI en 2015 et en 2020. Pour l'élasticité élevée, l'augmentation des dépenses totales est estimée à 4,7%, 4,6%, 5,1% et 4,7%, respectivement pour la SDR, l'ECOWAP/PDDAA, l'OMDI en 2015 et l'OMDI en 2020.

Les dépenses agricoles requises pour réduire la pauvreté de 46,4 à 30% en 2015 représentent en moyenne 19,1% des dépenses publiques pour l'élasticité faible ou

Tableau 1 Croissance économique et dépenses publiques

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Taux de croissance (%)
PIB (milliards de FCFA)							
Secteur agricole	494,4	550,3	729,7	805,6	889,1	921,9	5,9
Secteur non-agricole	855,7	1028,7	1320,1	1646,7	1716,0	1848,3	
Globale	1350,2	1579,0	2049,8	2452,3	2605,2	2770,2	5,0
Dépenses (milliards de FCFA)							
Secteur agricole (internes)	4,6	4,1	8,4	5,5	5,1	9,2	29,7
Secteur agricole (externes)	24,4	41,4	56,0	43,6	26,8	74,6	33,1
Secteur non-agricole	134,4	148,2	132,4	190,5	231,8	327,7	21,9
Total	163,4	193,7	196,8	239,5	263,7	411,5	20,4
Part des dépenses (%)							
Dépenses Ag /Dépenses totales	17,7	23,5	32,7	20,5	12,1	20,4	
Dépenses Ag/PIB Ag	5,9	8,3	8,8	6,1	3,6	9,1	
Dépenses totales/PIB	12,1	12,3	9,6	9,8	10,1	14,9	

14,7% pour l'élasticité élevée. Pour réaliser les 6% de croissance agricole recommandé par l'ECOWAP/PDDAA, la part des dépenses agricoles dans les dépenses publiques totales passera à 20,1% pour l'élasticité faible ou 15,2% pour l'élasticité élevée. La réduction de la pauvreté de moitié va s'accompagner d'une modeste augmentation de la part des dépenses agricoles dans les dépenses totales - de 21,1 à 23,6% pour l'élasticité faible ou une diminution à 16,8 pour l'élasticité élevé – pour réduire de moitié la pauvreté en 2015; une augmentation presque pareille mais sur une période plus longue à 23,5% ou 15%, selon respectivement, les scénarios élasticité-faible et élasticité-élévée, de la part des dépenses agricoles est nécessaire pour réduire de moitié la pauvreté en 2020.

MOBILISATION DES RESSOURCES EXTERNES ET INTERNES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA SDR, DE L'ECOWAP/PDDAA ET DE L'OMDI

Les projections et tendances actuelles montrent qu'au Burkina Faso la part des dépenses agricoles dans les dépenses totales est bien au-delà du taux préconisé par l'engagement de Maputo d'avoir une part de 10% des dépenses agricoles en 2015 au plus tard. Toutefois, il sied de souligner que ces dépenses incluent aussi l'assistance

Tableau 2 : Allocation projetée des ressources au secteur agricole

	SDR		ECOWAP/PDDAA		OMDI en 2015		OMDI en 2020	
	élasticité élevée (0,366) ¹	élasticité faible (0,24) ²	élasticité élevée (0,366)	élasticité faible (0,24)	élasticité élevée (0,366)	élasticité faible (0,24)	élasticité élevée (0,366)	élasticité faible (0,24)
Taux de croissance (%)								
PIB Ag	6,3	6,3	6,0	6,0	7,1	7,1	5,9	5,9
PIB NonAg	4,7	4,7	4,6	4,6	4,9	4,9	4,6	4,6
PIB	5,0	5,0	5,0	5,0	5,5	5,5	5,0	5,0
Dépenses Ag	8,4	4,6	9,1	4,9	11,6	6,3	9,0	5,1
Dépenses totales	5,4	4,7	5,5	4,6	6,2	5,1	5,5	4,7
Dépenses Ag/Dépenses totales (%)								
2015	19,1	14,7	20,1	15,2	23,6	16,8	20,0	14,7
2020							23,5	15,0
Dépenses Ag/PIB Ag (%)								
2015	6,8	4,7	7,4	5,0	8,5	5,2	7,9	8,6
2020							8,6	4,9
Dépenses totales/PIB (%)								
2015	13,2	11,9	13,0	11,6	13,6	11,8	13,4	13,7
2020							13,7	12,4

Notes

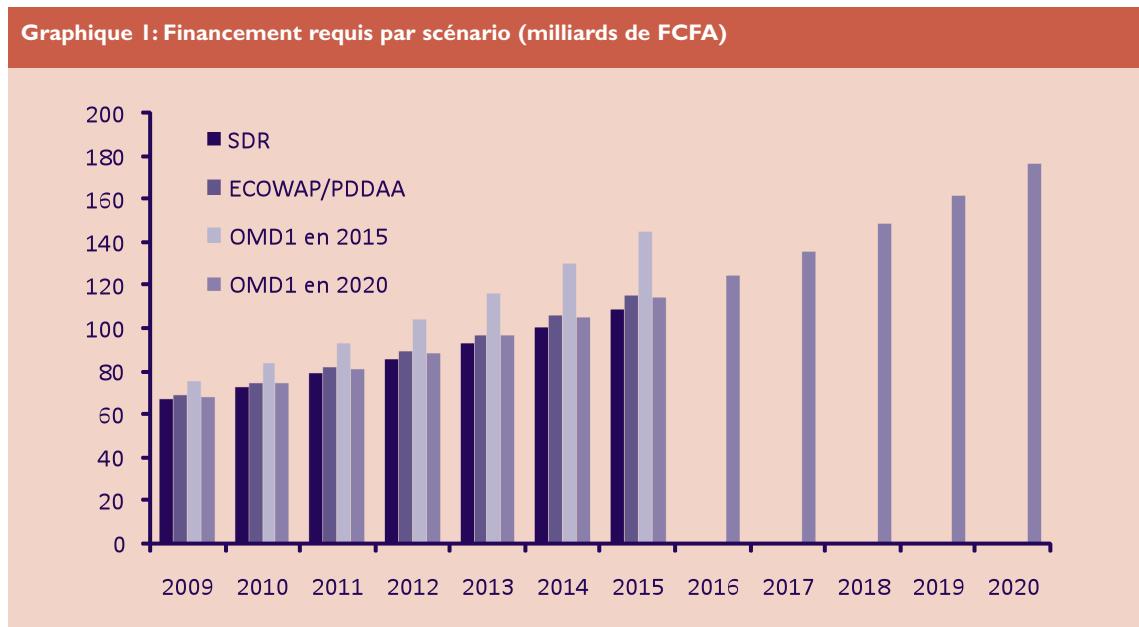
- 1 L'élasticité pour l'ensemble d'Afrique
- 2 L'élasticité actuelle pour le Burkina Faso

extérieure comme indiqué dans le Tableau 1. Le Graphique I présente la tendance des dépenses agricoles annuelles prévues jusqu'en 2015 sur la base de l'élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles de 0,24%. Les barres les plus sombres représentent les dépenses exigées pour atteindre l'objectif de la SDR de ramener la pauvreté au niveau national de 46,4% à 30%. Les barres un peu moins sombres se rapportent aux niveaux des dépenses annuelles requises pour que le Burkina Faso puisse atteindre l'objectif de l'ECOWAP/PDDAA – réaliser une croissance agricole de 6%. Les barres les plus clairs représentent les dépenses exigées pour atteindre l'objectif de l'OMDI en 2015 alors que les barres qui continuent jusqu'à 2020 représentent les dépenses exigées pour atteindre le même objectif en 2020. Pour atteindre l'objectif de la SDR, les dépenses du

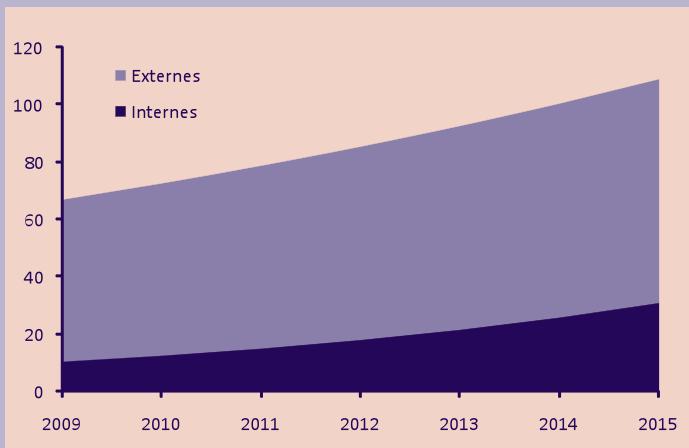
secteur agricole doivent passer de 67,0 à 108,9 milliards de FCFA en 2015. Pour atteindre l'objectif de l'ECOWAP/PDDAA, l'augmentation exigée des dépenses est presque égale à celle de la SDR – 115,5 milliards de FCFA en 2015. D'un autre côté, la réalisation de l'OMDI nécessitera une augmentation des dépenses annuelles atteignant 144,8 milliards de FCFA en 2015 et 176,5 milliards de FCFA en 2020.

Les Graphiques 2, 3, 4 et 5 présentent la décomposition des dépenses agricoles entre les sources budgétaire et non-budgétaire. Pour se faire, nous supposons une croissance modeste du budget de l'Etat de 3% partant du niveau de 230,2 milliards de FCFA. Nous supposons également que le gouvernement va graduellement augmenter la part des dépenses agricoles financées par le budget de

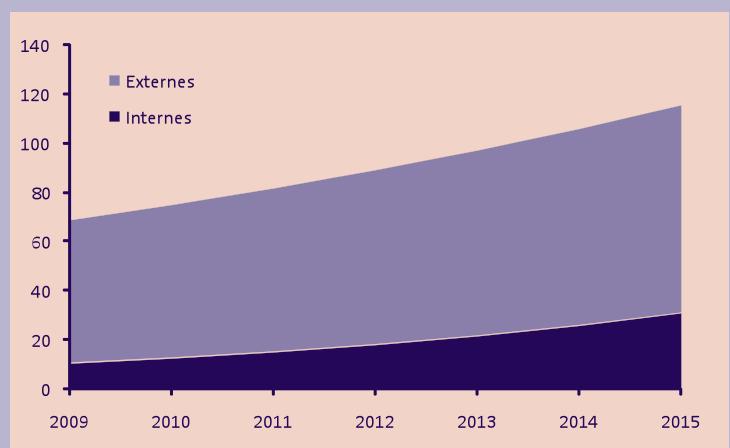
Graphique I: Financement requis par scénario (milliards de FCFA)



Graphique 2 : Projections des financements requis à long-terme et sources de financement sous l'objectif de la SDR (milliards de FCFA)



Graphique 3 : Projections des financements requis à long-terme et sources de financement sous l'objectif de l'ECOWAP/PDDAA (milliards de FCFA)



l'Etat en vue d'atteindre 10% (engagement de Maputo) en 2015.

Comme indiqué plus haut, le montant annuel des ressources internes ou budgétaires pour financer l'agenda de la SDR (tous scénarios confondus, à l'exception de l'OMDI en 2020) passera de 10,5 en 2009 à 30,9 milliards de FCFA en 2015. Pour réduire la pauvreté de 46,4 à 30% en 2015 tel que prévu par la SDR, le besoin en ressources externes ou hors-budget passera de 56,6 à 78,0 milliards de FCFA en 2015. Pour réaliser les 6% de croissance de l'ECOWAP/PDDAA, les ressources externes connaîtront une tendance similaire : de 58,0 à 84,5 milliards de FCFA en 2015. Les ressources externes pour atteindre l'OMDI vont atteindre jusqu'à 113,9 milliards de FCFA en 2015 et 100,4 milliards de FCFA en 2020. Même si une mise en œuvre réussie de l'agenda de la SDR pourra

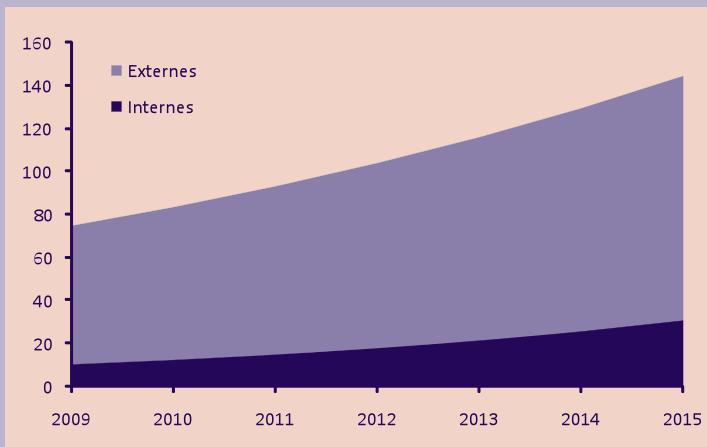
diminuer le taux de pauvreté du Burkina Faso de 43% en 2015, comme exposé sur la Brochure 2, cela ne sera pas suffisant pour atteindre l'OMDI. Pareillement, la mise en œuvre de l'agenda de l'ECOWAP/PDDAA diminuera le taux de pauvreté de 40%, mais n'atteindra pas l'OMDI. Comme indique ci-dessus, pour atteindre l'OMDI aussi bien à l'horizon 2015 qu'à l'horizon 2020, le Burkina Faso a besoin d'une forte croissance des dépenses aussi bien internes qu'externes.

Les résultats du Tableau 3 montrent que malgré les efforts d'investissement accomplis, qui sont estimés à 650,2 milliards de FCFA correspondant au montant des programmes et projets en cours, ils ne sont pas encore suffisants. Si le Burkina espère seulement réaliser l'objectif de 6% de croissance du secteur agricole de l'ECOWAP/PDDAA, il faudrait un effort supplémentaire

Tableau 3 Projection des dépenses d'investissement par source sous le scénario élasticité faible

Scenario		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
SDR	Budget	10,5	12,6	15,1	18,0	21,6	25,8	30,9	134,5
	Hors-budget	56,5	60,0	63,7	67,4	71,0	74,6	78,0	471,2
	Total SDR	67,0	72,6	78,8	85,4	92,6	100,4	108,9	605,7
PDDAA	Budget	10,5	12,6	15,1	18,0	21,6	25,8	30,9	134,5
	Hors-budget	58,0	62,2	66,5	70,9	75,5	80,0	84,5	497,8
	Total PDDAA	68,5	74,8	81,6	89,0	97,1	105,9	115,5	632,3
OMDI en 2015	Budget	10,5	12,6	15,1	18,0	21,6	25,8	30,9	134,5
	Hors-budget	64,5	71,2	78,4	86,2	94,7	103,9	113,9	612,8
	Total OMD-2015	75,0	83,7	93,4	104,2	116,3	129,8	144,8	747,3

Graphique 4 : Projections des financements requis à long terme et sources de financement sous l'OMDI en 2015 (milliards de FCFA)



Graphique 5 : Projections des financements requis à long terme et sources de financement sous l'OMD I en 2020 (milliards de FCFA)

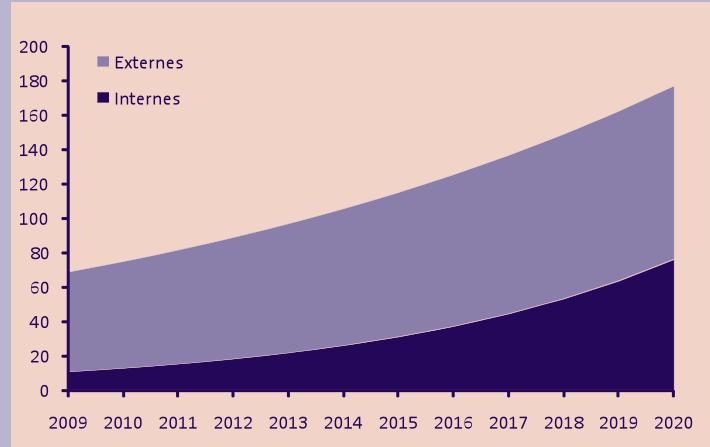


Tableau 4 : Evolution des dépenses publiques dans le secteur agricole sous les scénarios élasticité-faible et élasticité-elevée

	SDR		ECOWAP/PDDAA		OMDI en 2015		OMDI en 2020	
	élasticité élevée (0,366)	élasticité faible (0,24)						
2009	57,9	67,0	58,6	68,5	61,7	75,0	59,0	68,4
2010	60,5	72,6	61,5	74,8	65,6	83,7	62,0	74,5
2011	63,2	78,8	64,5	81,6	69,7	93,4	65,1	81,2
2012	66,1	85,4	67,7	89,0	74,1	104,2	68,4	88,5
2013	69,1	92,6	71,0	97,1	78,7	116,3	71,9	96,5
2014	72,3	100,4	74,5	105,9	83,7	129,3	75,6	105,2
2015	75,6	108,9	78,1	115,5	88,9	144,8	79,4	114,7
2016							83,4	125,0
2017							87,7	136,3
2018							92,1	148,5
2019							96,8	161,9
2020							101,7	176,5

d'investissement de 632,3 milliards de FCFA. Si l'ambition du pays est de réaliser en même temps l'OMDI en 2015, l'effort d'investissement serait encore plus élevé et est estimé à 747,3 milliards de FCFA.

Comme signalé plus haut, les dépenses présentées sur les Graphiques 1–5 ont été estimées sur la base d'une valeur de l'élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles au Burkina qui est de 0,24%. Cette élasticité, qui reflète le niveau actuel de l'efficacité des efforts de développement dans le secteur agricole, est bien en deçà de la moyenne Africaine qui est de 0,36%. Toutefois, si le gouvernement burkinabé parvenait à mettre en œuvre des politiques et réformes permettant d'améliorer la qualité des dépenses agricoles, et donc de progresser vers la moyenne Africaine, le niveau global des dépenses serait

beaucoup moins important. Par exemple, la mise en place d'un système efficace de planification et de suivi des politiques basé sur les résultats devrait améliorer sensiblement l'impact des dépenses agricoles sur la croissance agricole et donc réduire le niveau des dépenses pour un taux de croissance déterminé. La différence entre le scenario élasticité-elevée et le scenario élasticité-faible dans le Tableau 4 ci-dessous, illustre les économies qui pourraient être réalisées en termes des dépenses agricoles si l'efficacité des actions de développement dans le secteur pouvait atteindre le niveau de la moyenne africaine.